

Ministère des Droits des Femmes

Les 7 jours de l'égalité professionnelle, les entreprises se mobilisent

1^{ère} édition - 14 /20 octobre 2013

Instituer une semaine de l'Egalité professionnelle pour mobiliser l'ensemble des acteurs, au-delà des lois déjà promulguées, telle était l'idée de Najat Vallaud-Belkacem, Ministre des Droits des Femmes, qui a multiplié les initiatives et les manifestations entre le 14 et le 20 octobre 2013.

Différentes problématiques ont été abordées : mixité des métiers, féminisation de la fonction publique - bilan des pratiques d'excellence pour l'égalité professionnelle, renforcement des contrôles prévus par le décret 2012-1408 du 18 décembre 2012 relatif à la mise en œuvre des obligations des entreprises pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.



Agnès Bricard et Najat Vallaud-Belkacem

D.R.

Agnès Bricard, Présidente de la Fédération Femmes Administrateurs est intervenue à la demande du Ministre pour présenter le projet du site « Vivier d'administratrices » du Ministère.

Le premier objectif du site sera d'informer, sur les enjeux de la féminisation de la gouvernance des entreprises, tant en termes d'obligations légales que d'amélioration de la performance économique et sociale de nos entreprises.

Le deuxième objectif sera de mettre en avant les viviers existants de femmes. L'argument souvent brandi d'un manque de viviers n'est pas recevable. Dans les faits les femmes qui ont les compétences

et le profil pour exercer de tels mandats sont plus nombreuses qu'on le croit, et c'est une raison de la création de la Fédération Femmes Administrateurs, créée en juillet 2012. Le site comportera aussi des témoignages des réseaux d'accompagnement et de femmes exerçant des mandats ou candidates pour le faire.

Il est à préciser qu'il ne s'agira ni d'un forum de recrutement ni d'une bourse aux mandats. Le recrutement restera organisé par les entreprises selon leurs méthodes; Agnès Bricard compte sur le précieux concours de Viviane de Beaufort pour atteindre ces objectifs.

2013-771

Chloé Grenadou

Dans ce contexte, la conférence du 17 octobre 2013, sur « l'Egalité professionnelle - les entreprises se mobilisent », a une résonance particulière avec la signature de nouvelles conventions avec les entreprises, Caisse des dépôts, Coca-Cola Services, Allianz France, Groupe Casino, Alcatel-Lucent, Randstad, Orangina-Schweppes, LVMH, HSBC, Axa, Orange et Michelin alors que 16 conventions avait déjà été signées en avril 2013. Elles engagent les signataires à des politiques proactives de lutte contre le plafond de verre soutien à l'articulation des temps de

vie des salariés, objectif ambitieux de féminisation des comités directeurs, accompagnement des PME sous-traitance ou fournisseuses dans la démarche d'égalité professionnelle. Mais c'est sans doute le 1^{er} Classement des entreprises du « SBF 120 » sur l'égalité hommes/femmes, dévoilé le 17 octobre, qui a le plus marqué les esprits. Elaboré à partir de plusieurs critères objectifs : pourcentage de femmes dans les conseils d'administration, les comités de nomination et les Comex et présence de femmes dans les Top Ten de l'entreprise, rémunération variable intégrant les objectifs de mixité.



Agnès Bricard

D.R.



Viviane de Beaufort

D.R.

LES CINQ PREMIERES ENTREPRISES DU SBF 120

ENTREPRISE	FÉMINISATION DU CONSEIL	FÉMINISATION DES DIRIGEANTS	POLITIQUES DE FÉMINISATION	NOTE GLOBALE
1/ ORANGE	28,0	29,0	10	67,0
2/ MEDICA	34,0	30,0	0	64,0
3/ SAINT GOBAIN	30,5	21,4	10	61,9
4/ VIRBAC	24,6	37,2	0	61,8
5/ PUBLICIS GROUP SA	36,8	22,0	3	61,8